



**\*\*BOOKLET\*\***

GROUPES	3	4	FONGICIDES
---------	---	---	------------

# **RAXIL<sup>®</sup> MD**

## **FONGICIDE**

### **FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES DE BLÉ**

Le fongicide Raxil MD est une combinaison de deux fongicides systémiques (tébuconazole et métalaxyl) qui éradiquent, dans le blé, les maladies suivantes des semences et des plantules et les maladies transmises par le sol: charbon nu, carie du blé, pourritures des semences causées par l'agent pathogène *Fusarium* (transmis par la semence et par le sol), fontes des semis causées par l'agent pathogène *Fusarium* (transmis par la semence), et la fonte des semis causée par *Pythium*. Le fongicide Raxil MD réprime également la pourriture sèche causée par *Fusarium* et *Cochliobolus sativus*. Le fongicide Raxil MD peut être utilisé sur les semences d'orge et d'avoine, seulement si elles sont destinées à l'exportation.

#### **AGRICOLE**

GARANTIE : tébuconazole..... 5,0 g/L  
                  métalaxyl..... 6,6 g/L

**N° D'HOMOLOGATION 27692 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI**

**PROTÉGER DU GEL**

**CONTENU NET : 10 L, 55 L, 100 L, 200 L, 1000 L**

**Bayer CropScience Inc.  
#100-3131 – 114 Avenue S.E.  
Calgary, AB T2Z 3X7**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS : 1-888-283-6847**

**En cas de déversement, d'empoisonnement, d'incendie ou d'autres urgences,  
composez le 1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

Raxil<sup>MD</sup> est une marque déposée de Bayer AG, utilisée sous licence.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :** Le fongicide Raxil MD est une combinaison de deux fongicides systémiques (tébuconazole et métalaxyl) qui éradiquent, dans le blé, les maladies suivantes des semences et des plantules et les maladies transmises par le sol: charbon nu, carie du blé, pourritures des semences causées par l'agent pathogène *Fusarium* (transmis par la semence et par le sol), fontes des semis causées par l'agent pathogène *Fusarium* (transmis par la semence), et la fonte des semis causée par *Pythium*. Le fongicide Raxil MD réprime également la pourriture sèche causée par *Fusarium* et *Cochliobolus sativus*.

Le fongicide Raxil MD peut être utilisé sur les semences d'orge et d'avoine, seulement si elles sont destinées à l'exportation.

### **MODE D'EMPLOI :**

#### **BLÉ**

Le fongicide Raxil MD est une préparation prête à l'emploi, conçue pour une utilisation commerciale ou à la ferme avec un équipement conventionnel de traitement de semence dont on peut calibrer précisément le taux d'application, de façon à obtenir une bonne répartition du produit sur la semence dans le mélangeur. Une application uniforme sur la semence est nécessaire pour assurer l'innocuité pour la semence et un contrôle supérieur des maladies.

Utiliser 300 ml de fongicide Raxil MD par 100 kg de semence.

1. La semence est protégée par le fongicide Raxil MD aussitôt qu'elle est traitée. Elle peut alors être immédiatement mise en terre.
2. Faire le calibrage du semoir en utilisant de la semence traitée afin de s'assurer d'un taux de semis adéquat.
3. La germination ne sera pas affectée par le traitement, en autant qu'il n'y a pas surdose du produit et que la semence est correctement entreposée. Toutes les semences conservées d'une année à l'autre, qu'elles soient traitées ou non, devraient toujours faire l'objet d'un test de germination avant le semis.
4. Une couverture uniforme de la semence, obtenue au moyen d'un bon taux d'application, est importante pour l'obtention de résultats satisfaisants. Une dose insuffisante de produit donnera une efficacité réduite et une surdose pourrait entraîner une réduction de la germination. Se référer aux instructions fournies avec votre équipement de traitement de semence ou à l'information fournie par Bayer CropScience pour obtenir de l'aide sur les méthodes adéquates de traitement de la semence.

#### **ORGE ET AVOINE (Exportation seulement)**

Le fongicide Raxil MD ne peut être appliqué aux semences d'orge et d'avoine que si elles sont destinées à l'exportation. Appliquer 325 ml par 100 kg de semence ou consulter l'importateur afin d'établir quels taux de Raxil MD sont permis dans le pays importateur pour le contrôle de maladies particulières.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Gestion de la résistance, le fongicide Raxil MD, fongicide des groupes 3 et 4. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Raxil MD et à d'autres fongicides des groupes 3 et 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Raxil MD ou d'autres fongicides des groupes 3 et 4 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur des rotations, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser Bayer CropScience au 1-888-283-6847.

## **RESTRICTIONS D'UTILISATION :**

La semence traitée doit être étiquetée de la façon suivante :

- Cette semence a été traitée avec le fongicide Raxil MD – contient du tébuconazole et du métalaxyl; ne pas utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ou pour l'extraction d'huile.
- Ne pas faire paître ou nourrir le bétail avec les plantes des endroits traités à moins de 4 semaines après le semis.
- Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux avec la semence traitée.
- Ne pas appliquer directement aux habitats aquatiques (comme les lacs, rivières, marécages, étangs, coulées, cuvettes des Prairies (fondrières), ruisseaux, criques, marais, cours d'eau, terres humides) et aux habitats estuariens et marins.
- Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement d'application ou de l'élimination des déchets.

- Ne pas exposer à l'air libre les semences traitées. Les semences déversées accidentellement ou exposées doivent être incorporées au sol ou nettoyées autrement pour les retirer de la surface du sol.
- **LES APPLICATEURS ET AUTRES PERSONNES QUI SONT EN CONTACT AVEC LE PRODUIT DOIVENT PORTER :** une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. De plus, lors de la mise en sacs des semences traitées et de la couture de ces sacs ou lors du transfert des semences à un silo d'entreposage, porter un masque adéquat contre la poussière.
- Se débarrasser de tout excédent de semence traitée. Les restes de semence traitée pourraient faire l'objet d'un double semis dans les tournières ou être enterrées loin des sources d'eau, en conformité avec les exigences locales.
- Éliminer l'emballage de la semence en conformité avec les exigences locales. **NE PAS** réutiliser les sacs de semence traitée pour emballer des aliments pour les humains ou les animaux.

Tous les sacs contenant de la semence traitée destinée à l'exportation doivent être étiquetés de la façon suivante:

- «**POUR EXPORTATION SEULEMENT.** Cette semence a été traitée avec le fongicide pour le traitement des semences Raxil MD, qui contient du tébuconazole et du métalaxyl. Ne pas utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ou pour l'extraction d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinées aux animaux et de toute autre denrée alimentaire.»

### **PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Se laver soigneusement les mains au savon et à l'eau après la manipulation du produit. Retirer tout vêtement contaminé et le laver avant de le réutiliser.

**LES APPLICATEURS ET PERSONNES QUI SONT EN CONTACT AVEC LE PRODUIT DOIVENT PORTER:** une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. De plus, lors de la mise en sacs des semences traitées et de la couture de ces sacs ou lors du transfert des semences à un silo d'entreposage, porter un masque adéquat contre la poussière.

Suivre les instructions du manufacturier pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). S'il n'y a pas d'instructions particulières pour le lavage, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'EPI séparément du reste de la lessive.

L'utilisateur devrait:

- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller à la toilette.
- Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Puis, se laver à fond et remettre des vêtements propres.
- Retirer immédiatement l'EPI après la manipulation de ce produit.
- Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.
- Aussitôt que cela est possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Travailler dans un endroit bien ventilé lors du traitement de la semence ou lors du transfert ou de la manipulation de la semence traitée. Les vis sans fin utilisées pour la manipulation de la semence traitée ne devraient pas être utilisées pour déplacer des grains destinés à l'alimentation humaine ou animale ou à l'extraction d'huile.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org](http://www.cropro.org).

### **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à la personne si elle peut avaler. Ne pas provoquer le vomissement à moins que le centre antipoison ou le médecin ne vous ait indiqué de le faire. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si des lentilles cornéennes sont présentes, les retirer après les 5 premières minutes, puis poursuivre le rinçage de l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Retirer les vêtements contaminés. Se laver délicatement pendant 5 minutes à l'eau courante tiède, jusqu'à ce que le produit chimique soit disparu. Appeler un centre antipoison ou un médecin si l'irritation persiste.

**EN CAS D'INHALATION :** Si des symptômes se manifestent, bloquer la source de la contamination ou déplacer la victime à l'air frais et appeler un centre antipoison ou un médecin.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce composé ne cause aucun symptôme spécifique qui pourrait être diagnostiqué. Traiter selon les symptômes.

### **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

**ENTREPOSAGE:** Entreposer le produit uniquement dans son contenant original, à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments destinés aux humains ou aux animaux. Entreposer dans un endroit frais et sec et éviter la chaleur excessive. Garder le contenant fermé. Ne pas contaminer l'eau et les aliments destinés aux humains et aux animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit ou lors du nettoyage de l'équipement.

## ÉLIMINATION :

### ÉLIMINATION DE SEMENCE TRAITÉE:

- **Se débarrasser de tout excédent de semence traitée. Les restes de semence traitée pourraient faire l'objet d'un double semis dans les tournières ou être enterrés loin des sources d'eau, en conformité avec les exigences locales.**
- **Éliminer l'emballage de la semence en conformité avec les exigences locales. NE PAS réutiliser les sacs de semence traité pour emballer des aliments pour les humains ou les animaux.**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### POUR LES CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

Ne pas réutiliser ce contenant, à d'autres fins. Avant de se débarrasser du contenant, on doit le rincer trois fois. Voir la section «INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE AVANT L'ÉLIMINATION DU CONTENANT».

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Avant de se débarrasser du contenant, on doit le rincer trois fois. Voir la section «INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE AVANT L'ÉLIMINATION DU CONTENANT».

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### POUR LES CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### POUR LES CONTENANTS RECHARGEABLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

#### **INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE AVANT L'ÉLIMINATION DU CONTENANT (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT)**

:

Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences à raison d'un volume ne dépassant pas 6 % du volume du contenant. Ainsi, rincer le contenant trois fois, avec chaque fois un volume de rinçat équivalent à 2 % du volume du contenant. Avec le volume d'eau adéquat chaque fois, rincer le contenant en l'agitant vigoureusement. Verser le rinçat dans le réservoir de l'appareil de traitement de semences et répéter à deux reprises, en s'assurant de ne pas dépasser un volume de rinçat équivalent à 6 % du volume du contenant. S'assurer que le rinçat soit bien mélangé au produit de traitement avant de traiter les semences.

Refermer les contenants vides et les porter à un site de collecte approuvé des contenants de pesticides. S'il n'existe aucun site dans la région, rendre les contenants inutilisables (voir la section sur l'Élimination des contenants).

**ATTENTION :** Ne pas diluer le produit de plus de 6 %, car l'excès d'humidité des semences peut compliquer leur manipulation. Un excès d'eau peut également éclaircir le fongicide Raxil MD et faire en sorte que les solides se déposent au fond. **S'assurer d'augmenter de 6 % la dose d'application du produit non dilué, pour compenser la dilution apportée par l'eau de rinçage.**

#### **NOTE : LIRE ATTENTIVEMENT**

Le traitement de semences fortement endommagées ou d'une vigueur et d'une qualité médiocres peut réduire la germination et/ou la vigueur de la semence et de la plantule.

Si on ne connaît pas la qualité d'un lot de semences, faire un test de germination sur une petite portion de celles-ci avant de traiter tout le lot avec un produit chimique de traitement.

En raison de la baisse possible de qualité due à des causes hors de son contrôle, Bayer CropScience, Inc. ne garantit pas la germination des semences traitées et mises de côté plus longtemps que la période mentionnée (s'il y a lieu) dans la section MODE D'EMPLOI de cette étiquette.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**AVIS À L'ACHETEUR :**

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.